



Association Européenne des Pilotes Handicapés Visuels
« LES MIRAUDS VOLANTS »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

COMPTE-RENDU

Cette vingt-troisième Assemblée Générale de notre association s'est tenue en nos locaux de la Maison des Sports de LABÈGE, le dimanche 13 mars de 9h à 12h.

Le samedi 12 mars 2022 a été proposé aux participants une conférence animée par Mr Yves GOURINAT sur le thème de « L'aile volante ».

Membres présents

En présentiel :

BORIE Vincent (MA)
CACHENAUT Marie-Thérèse (MA)
CHALINE Christine (MA)
DESPIERRES Quentin (MA)
D'ONORIO DI MEO Bernard (MA)
HAUDOT Luc (MA)
IRIEN Kévin (MA)
LEFÈVRE Michel (MA)
LESIK Véronique (MA)
MAZARD Lucette (MA)
ROLLY Josiane (MA)
RIALIN Chantal (MH)
ROPITEAUX Stéphane (MA)

En distanciel :

BASSOT Eliane (MA)
FLECHIER Isabelle (MA)
LAPORTE Jean-Claude (MA)
MANSARD Valérie (MA)
RADIGUET Patrice (MA)

Membres représentés

BOUILLOUX Frank (MA)
GIRARD Jean-Baptiste (MA)
GUIBERT Thomas (MA)
JOSSET Ève (MA)
MAUREL Hervé (MA)
PAPA Lucia Sabrina (MA)
PRAVOND Michel (MA)
SOUCHAUD Patrice (MA)

Membres absents

BOISSINOT Francis (MA)
BROT Jean-Marie (MA)
FOLEAT Enzo (MA)
GOUDA Mariam (MA)
LE CLECH Catherine (MA)
ORNATSKAIA
VERVOITTE Pascal (MA)

35 membres étant à jour de leur cotisation à notre association pour l'année 2021/2022, dont :

- 32 membres actifs (incluant une personne morale),
- 2 membres honoraires,
- 1 membre d'honneur (dispensé de cotisation).

Nous comptons 17 membres actifs et 1 membre honoraire présents ainsi que 8 représentés, soit 26.

Le quorum des 2/3 des membres actifs présents ou représentés (soit 24), exigé par l'article 12 de nos statuts étant réuni, les délibérations ou décisions qui seront prises durant cette Assemblée seront donc valides et la séance est déclarée ouverte.

Début des travaux : 09h00

1. Exposé du rapport moral 2021 par Marie-Thérèse CACHENAUT, présidente.

Bonjour et bienvenue à vous toutes et tous qui êtes là en présentiel, en distanciel et un grand merci aux autres qui n'ont pu prendre part à cette assemblée générale mais qui ont envoyé leur pouvoir. Cela dit, avant d'entrer dans le vif du sujet des débats, je vous propose d'observer une minute de silence pour rendre hommage à Éric et Marcel qui nous ont quitté lors de l'année 2021.

- Éric était l'un des 3 membres fondateurs de notre Association, Patrice va nous retracer en quelques mots cette magnifique rencontre.
- Marcel était instructeur à Saintes. Quelques-uns d'entre nous l'ont bien connu et il était un grand ami de L'association.

En leur honneur, nous allons nous lever et observer une minute de silence.
Je vous remercie.

Depuis mars 2021 une nouvelle équipe élue par vos suffrages s'est mise au travail, épaulée par Patrice qui a toujours répondu présent malgré ses soucis et je l'en remercie très chaleureusement. Bien entourée par les membres du bureau que je remercie aussi, nous avons continué sans relâche à effectuer toutes les tâches qu'il faut exécuter en temps et en heure. Nous n'avons rien inventé puisque tout était déjà là, bien organisé par Patrice durant toutes les années écoulées. Il suffit simplement de suivre le document « liste des tâches saisonnières ».

Nous allons vous présenter les documents incontournables lors d'une assemblée générale :

- Le compte de résultat
 - Le bilan financier pour l'année 2021
- Ensuite nous vous demanderons de voter le quitus pour l'exercice de l'année écoulée.

Puis s'en suivra :

- L'exposé du budget prévisionnel 2022
- L'exposé des orientations de l'associations pour les mois à venir

Nous finirons par les questions diverses.

Je vous demande expressément d'être attentifs, de critiquer de façon constructive afin que nous puissions nous améliorer au fur et à mesure des années à venir. J'ai déjà compris qu'un rapport moral ne pouvait pas s'écrire sur un coin de table en cinq minutes. La gestion d'une association ne peut accepter l'improvisation. La première année c'était la mise en situation et les trois années à venir tout ira de mieux en mieux avec l'aide de toutes et tous ceux qui voudront s'investir à nos côtés.

Maïté CACHENAUT

Ce rapport moral ne suscite aucune question et est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Exposé du rapport d'activité 2021 par Quentin DESPIERRES, Secrétaire Adjoint, et vote.

Du fait du changement d'équipe, ce rapport n'a pas pu être adressé à l'ensemble des membres présents à l'assemblée. Un exposé a donc été effectué par Quentin DESPIERRES, secrétaire adjoint dont voici les grandes lignes :

- Adhésion : l'association compte 35 adhérents en 2021 dont 10 étaient affiliés à la Fédération Française d'aéronautique et 14 intégrés en aéroclub.
- Heures de vol : une augmentation de +38% par rapport à 2020
- Stages : seulement deux stages ont pu être organisés en 2021 à cause de la pandémie. Les stages organisés ont été celui de Saintes au mois de juillet 2021 et celui de Saint-Etienne au mois d'octobre 2021.
- SoundFlyer : 5 SF1 sont prêtés et opérationnels par l'association mais les SF2 ne sont qu'à l'état de prototype et du fait de l'avancé du projet, ils sont, pour le moment, inutilisables.
- Salons et prestation : du fait de la pandémie, de nombreux événements ont été annulés/reportés mais l'association a quand même réalisé quelques prestations et salons.
- Réunion : cette année a instauré l'air des réunions à distance. Ainsi grâce à Jean-Luc SWARTZ et Alain MARTINEZ, deux téléconférences sur le thème « Pourquoi un avion vole ? » ont déjà pu être réalisées.
- Communication : tous les moyens de communications de l'association déjà existants ont continués de fonctionner durant 2021. Il est rappelé que le site internet de l'association, récemment rénové, possède toutes les informations nécessaires et à jour pour toute personne recherchant des informations sur l'association. En 2021 la page HelloAsso a complètement été remise à jour avec un nouveau texte et de nouvelles photos.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. Exposé du compte de résultat et du bilan 2021 par Bernard D'ONORIO, trésorier, tels qu'ils ont pu être établis par la SARL LYPEC, et vote.

Chacune et chacun ayant reçu ces documents en format numérique et ayant pu en prendre connaissance, les grandes lignes en sont néanmoins rappelées par Bernard.

Après divers échanges et demandes de précisions, le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés moins trois abstentions.

4. Quitus de l'Assemblée au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2021.

Quitus est donné à l'équipe en place, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. Exposé et approbation du budget prévisionnel 2022.

Chacune et chacun ayant reçu en format électronique ce budget prévisionnel et ses commentaires, il est rappelé :

- Tout d'abord qu'un budget prévisionnel est soumis à tout nouvel événement intervenant dans les hypothèses d'activités de l'association. En tant que tel, il n'est exact qu'au moment de son élaboration. Néanmoins par ses orientations, il est sensé refléter la ligne politique que se donne l'association pour l'exercice à venir et donc, malgré ses risques inévitables de fluctuations, ses principales options restent valables.
- À ce jour, notre budget prévisionnel est estimé à 119 900 € pour l'année 2022.

- Il est également rappelé aux adhérents l'importance de l'implication de chacun dans la recherche de dons. A titre d'exemple, si chacun/chacune rapportait 300 euros de dons, cela permettra déjà d'assumer l'intégralité des coûts de fonctionnement de l'association.

Ce budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés moins trois abstentions.

6. Exposé des orientations de notre Association pour l'année 2022 par Quentin

DESPIERRES, secrétaire adjoint

Tout d'abord il est rappelé que ces orientations sont des objectifs fixés par le Conseil d'Administration mais qu'ils sont évidemment sujet à évolution. Aussi, nous rappelons que l'ensemble de ces prévisions sont désormais accessibles à tout moment et par tous depuis notre site internet dans la rubrique « Agenda ».

Pour cette année à venir, l'association s'orientera selon trois axes :

- SoundFlyer v1 et SoundFlyer v2

Avec l'aide de Mr Patrice RADIGUET, en charge de ce projet, nous informons les membres que les SoundFlyer v1 restent bien opérationnels. En revanche, le développement du SoundFlyer v2 est au point mort. En effet, suite à un manque de financement et de partenaire technique, le projet ne peut être poursuivi. Nous souhaitons donc pouvoir relancer le projet afin de reprendre le développement du SoundFlyer v2.

- Formation :

Depuis l'année dernière, une adaptation complète du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique), réalisé en partenariat avec l'association « Un Morceau de Ciel Bleu », est à disposition de nos membres et de toutes personne(s) qui le souhaiterait. Notre objectif est donc de poursuivre la mise à disposition de ses adaptations au plus grand nombre. Nous poursuivrons également le travail déjà entamé de reconnaissance de nos compétences en vol. Il est également envisagé d'organiser une nouvelle session de révision/d'apprentissage, en vue de passer le PPL(A) (Private Pilot Licence) si le nombre de volontaire le permet. Concernant les stages, à ce jour deux stages sont programmés : Saintes du 14 au 17 juillet 2022 et Saint-Etienne en Octobre 2022. Il est également prévu l'organisation d'un stage sur le terrain de Montpellier Méditerranée sur le week-end de l'ascension du 26 au 29 mai 2022. Suite à un contact avec un Aéroclub du côté de Rouen, un stage Avion/ULM/Planeur pourra être envisagé mais reste à préciser.

- Communication

Que se soit en interne avec l'organisation de conférences sur divers thèmes aéronautiques ou en externe avec la mise à jour constante des réseaux sociaux (site internet, page Facebook, page HelloAsso...), nous souhaitons poursuivre nos efforts de communication. De plus même si les dernières années ont fortement diminué leur nombre, l'association continuera ses interventions externes de sensibilisation et d'information.

7. Questions diverses.

Ces questions n'ont pas été soumises en tant que telles, mais débattues tout au long de notre Assemblée.

- Bibliothèque sonore : idée d'un « Jardin Littéraire » pour échanger sur les livres de notre bibliothèque sonore. Patrice RADIGUET en a rendu accessible 16 nouveaux en 2021 et a exprimé son étonnement sur le fait qu'il obtenait peu de retours lors de ses envois. Il

est également rappelé que la liste complète des livres de l'association est consultable sur le site internet de l'association et que chaque adhérent peut, s'il le souhaite demander à ce qu'on lui en envoie un.

- Présentation du projet de Jean-Claude LAPORTE par lui-même : il existe un premier prototype reçu le 09/03/22. C'est un système tactile et vocal. Les informations : vitesse, altitude, route, variomètre sont vocales via les données GPS. Il existe un bouton pour activer la routine vol à voile. Dans la partie tactile, l'indication inclinaison et assiette est donnée. Cela représente un gros téléphone posé sur la planchette de vol. Il y a donc une matérialisation des axes de tangage et de roulis grâce à la barrette qui bouge par rapport à la plateforme. Jean-Claude LAPORTE explique que cela fait 4 ans qu'il y travaille. Ce projet est porté par des ingénieurs de Thales et la société Transpex. Le principal financeur du projet est l'UNADEV. Ce n'est pas un concurrent du SoundFlyer car Il est moins complet mais pourrait en être un complément.
- Rappel que la formation du BIA est adaptée grâce au travail de Patrice et Eric RADIGUET, avec l'association « Un Morceau de Ciel Bleu ». Eliane BASSOT, qui s'est inscrite à l'examen de juin 2022, fait la remarque que les textes en relief ne sont légendés qu'en braille et elle aimerait que ce le soit aussi en caractères agrandis. Valérie MANSARD quant à elle observe que les dessins ne sont pas doublés de textes alternatifs dans la version audio. Elle nous communiquera la charte de ses textes alternatifs. Elle fait remarquer que sur le site les photos ne sont pas non plus avec un texte alternatif.
- Des membres souhaiteraient passer le PPL et demandent comment faire. Réponse : il faudrait relancer nos partenaires pour connaître la faisabilité de cette réorganisation.
- Autre suggestion afin de renforcer la communication interne : mettre en place un correspondant qui appellera régulièrement les adhérents pour prendre des nouvelles. Josiane ROLLY s'est proposé pour cette activité.
- Jean-Claude LAPORTE confirme la possibilité d'organiser un stage avion/ULM de vol montagne. Ce serai un stage sur l'Aéroclub Léomoran-Tarbes-la-Loubère.
- Valérie MANSARD évoque pour un peu plus tard une possibilité d'organiser un stage planneur au sein de son aéroclub dès qu'elle se sera tout à fait intégrée.
- Eliane BASSOT, quant à elle, aimerait que l'on se rapproche de l'aéroclub de Charmeil-Vichy afin de s'y intégrer après le passage du BIA. Nous lui recommandons cependant d'effectuer plusieurs stages avant.

Fin des travaux : le 13 mars 2022 à 12h00.

Fait à LABÈGE, le 13 mars 2022

Signature des administrateurs :

Présidente : Marie-Thérèse CACHENAUT

Trésorier : Bernard D'ONORIO DI MEO

Secrétaire : Isabelle FLÉCHIER

Secrétaire adjoint : Quentin DESPIERRES